

FEMMES PLURIELLES

n°90
Trimestriel
Juin 2025

bpost
business
PB-PP / B-12241
BELGIË(N) - BELGIQUE
BXL X P N°405 257

Publication de **SORALIA**



Editrice responsable : Noémie Van Erps, 1-2, Place Saint-Jean - 1000 Bruxelles

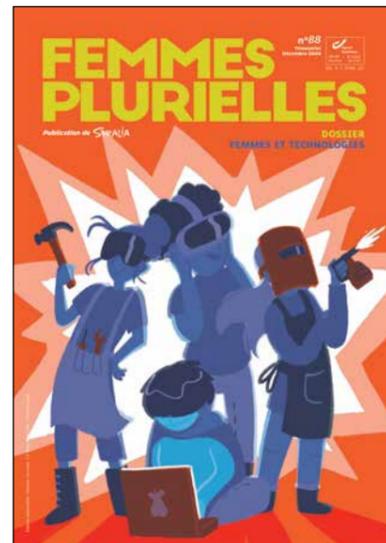
LUTTER, PLUS QUE JAMAIS

EDITO

Nous sommes quelques-unes,
et de plus en plus nombreuses,
à contribuer à la réalisation de
ce magazine. Y sont répertoriés :
nos questionnements, nos positions
féministes, nos coups de poing,
nos envies de changement, nos luttes,
nos chutes et nos victoires.

FEMMES PLURIELLES

Vous souhaitez le recevoir
gratuitement chez vous ?



Rien n'est plus simple ! Faites-en la demande : par mail : femmes.plurielles@solidaris.be ou par tel : 02 / 515.04.01

Des remarques ?

Des suggestions ?

Des coups de gueule ou

Des mots d'amour ?

Écrivez-nous sur :

femmes.plurielles@solidaris.be

ou envoyez-nous tout ça

à l'adresse suivante :

SORALIA

(Femmes Plurielles),

1-2 place Saint Jean

1000 Bruxelles

Se définir militante féministe de gauche aujourd'hui peut paraître particulièrement morose, décourageant, et anxiogène. Être plongée dans une société où la droite dure grandit, voire s'impose, c'est constater le recul progressif de nos droits acquis en tant que citoyenne. C'est être confrontée aux discours et actes de haine rappelant des périodes sombres de l'Histoire. C'est être inquiète pour le futur de la jeune génération. Mais c'est aussi dans les périodes les plus difficiles que se réactivent/remobilisent les forces et les énergies. C'est pourquoi il est de notre

devoir de réenchanter notre militance et de redonner à l'action collective politique, citoyenne, associative toute sa puissance. Les mobilisations et initiatives en faveur d'une société plus juste, plus égalitaire et inclusive ont encore de belles ressources comme le démontre ce numéro de notre magazine. Cultivons ensemble nos luttes joyeuses, la croyance en un lendemain désirable et la force du faire collectif dans nos lieux.

Noémie Van Erps – Secrétaire Générale Soralia

SOMMAIRE

DOSSIER

4 > 5
Lutter dans la rue
ou dans la loi :
la fin justifie tous
les moyens

6 > 7
Le socialisme : des
luttes historiques qui
ont façonné un monde
meilleur pour tou-te-s

8 > 9
Evras et vous
Lutte contre les
violences basées
sur le genre :
de belles avancées

10 > 12
À quoi servent
nos impôts ?

13 > 15
Avis d'expert-e-s
La Théorie du Donut :
une boussole pour les
défis du 21^e siècle

16 > 17
Interview
Droit de protester en
Belgique : un enjeu
démocratique qui
mobilise la société civile

18
8 mars : petit best of
de pancartes de manif

19
Un truc en plus
On se lève et on se bat :
quelques ressources
qui donnent envie de
militar

20 > 21
Nos féministes ont du talent

HORS DOSSIER

22 > 23
Sur le terrain
Et vous ? Quel est
votre matrimoine ?

24 > 25
Actu Solsoc
Colombie : au coeur
du pétrole, la voix
féministe d'une
transition juste

26 > 27
Tradwives : conservatisme 2.0

28 > 29
Une jeunesse
déconnectée de
l'information ?

30
Communiqué
Les Solidarités :
3 jours de festival engagé

31
Page ludique
Mots Cachés Militants

Coordination générale : Elise Voillot
Rédaction permanente : Anissa D'Ortenzio, Juliette Bell Andrade,
Stéphanie Jassogne, Laudine Lahaye, Eloïse Malcourant, Margot Foubert,
Florence Vierendeel, Elise Voillot, Delphine von Kaatz et Wivynne Gaziaux.
Remerciements : Fanny Colard et bénévoles

Administration : Florine Flament, Emeline Desmet et Isabelle Colback
Concept et mise en page : www.dirk.studio
Couverture : Stéphanie Jassogne

Editrice responsable : Noémie Van Erps

Nous utilisons l'écriture inclusive dans l'ensemble de nos publications afin de lutter contre le sexisme de la langue française.
Soralia ASBL - RPM Bruxelles
Numéro d'entreprise : 0418 827 588

Lutter dans la rue ou dans la loi : la fin justifie tous les moyens

• Laudine Lahaye • Chargée d'études Soralia •

Dans son ouvrage sur l'invisibilisation des femmes à travers l'Histoire, Titiou Lecoq avance que « chaque génération de féministes est condamnée à la répétition à cause de l'effacement, de l'oubli du travail de celles qui l'ont précédée ». Pour lutter contre l'amnésie collective, voici un retour sur quelques coups d'éclats féministes du 20^e siècle¹ en Belgique qui ont mis un bon coup de pied dans la fourmière.

Une militance aux multiples formes

Création de nouvelles lois, évolutions réglementaires, manifestations, occupation de l'espace public, actions humoristiques ou « provocatrices », publications diverses, désobéissance civile, activisme en ligne... les méthodes des féministes ne manquent pas pour lutter.

Parmi ces moyens d'action, on distingue globalement deux tendances différentes. D'une part, il y a les féministes optant pour une approche « réformiste » de la société. Elles considèrent que l'égalité femmes-hommes adviendra par la voie légale, par des réformes progressives de la loi. D'autre part, il y a les tenants d'une approche plus « directe », ciblée sur des actions notamment dans l'espace public pour marquer les esprits et faire réfléchir la population. À noter que ces deux approches peuvent coexister au sein d'une même association.

Lutter dans la loi

En Belgique, les combats féministes de la première moitié du 20^e siècle portent particulièrement sur l'acquisition de droits sociaux, économiques et politiques pour les femmes. Les années 1930, marquées par un chômage massif et une diminution de la natalité, deviennent le théâtre d'une série d'attaques envers le travail des femmes. Circulaires ministérielles et arrêtés royaux s'emploient à le réduire et à restreindre les bénéfices qui en découlent,

comme les salaires ou la protection sociale. La riposte s'organise lors d'un grand rassemblement, le 21 décembre 1934 dans la salle de la Grande Harmonie à Bruxelles, auquel assistent près de 2000 personnes ! De ce rassemblement découle ensuite un « Comité de vigilance » qui surveille et s'oppose aux futures mesures problématiques mais aussi une « Commission nationale du travail féminin » pour étudier la situation.

L'égalité juridique constitue un autre cheval de bataille des féministes réformistes. Les propositions de loi, qu'elles déposent à tour de rôle, prévoient par exemple que les époux puissent choisir d'un commun accord le domicile conjugal (décision jusqu'alors laissée à l'homme) ; que la femme mariée puisse aller en justice, exercer une profession, posséder une industrie ou un commerce sans l'autorisation du mari ; que l'administration et l'autorité sur les enfants ne soient plus le droit du mari seul mais des deux époux qui l'exerceraient conjointement. La puissance « maritale et paternelle » ne sera réellement abolie qu'à partir des années 1960 et 1970, après la modification des lois sur l'autorité paternelle et sur les régimes matrimoniaux.

Lutter dans la rue

En février 1966, 3000 ouvrières se mettent en grève à la fabrique nationale d'armes à Herstal pour protester contre l'inégalité salariale : elles touchent 25 francs de l'heure contre 32 pour les ouvriers les

moins bien payés. Le 16 février, « elles font le tour des halls pour arrêter celles qui travaillent encore et organisent une manifestation improvisée dans les rues d'Herstal, en chantant une chanson composée la semaine précédente »² : *Le travail c'est la santé*, d'après une chanson populaire d'Henri Salvador dont elles ont modifié le texte. La grève à la FN durera 11 semaines et un jour. Un de ses points d'orgue est sans conteste la marche sur Liège, le 25 avril 1966, durant laquelle plusieurs milliers de personnes manifestent dans les rues de la ville. Le slogan « À travail égal, salaire égal » est sur toutes les lèvres.

Cette grève emblématique et les manifestations de mai 68 participent à l'émergence de nouveaux groupements féministes dont les Marie Mineur et les Dolle Mina. Elles contestent fortement l'utilisation de la voie politique et législative pour faire avancer les droits des femmes. Opposées à toute forme de hiérarchie et de bureaucratie, elles mènent des actions directes avec humour et provocation. C'est ainsi qu'en 1971, les Dolle Mina infiltrèrent le concours de miss Belgique. L'une d'elle, Danielle Colardyn, parvient jusqu'en finale. Devant le jury, elle s'exclame « Non aux concours de beauté ! Nous ne sommes pas du bétail ! ». Ses complices, dans la salle, distribuent des tracts au public³.

Les luttes ne meurent jamais

Aujourd'hui, la sexualisation du corps des femmes continue d'être dénoncée par d'autres types d'actions directes. Citons notamment la page Facebook « Sexisme Flop » qui dénonce les publicités stéréotypées. Cadrage des photos, messages rétrogrades, taxe rose : tout est passé au crible⁴. Interpellées en direct, certaines marques s'excusent et retirent les contenus problématiques. Tout-e citoyen-ne peut participer à cette action depuis son salon ! Par exemple en signalant, via Messenger, des publicités sexistes aux créatrices de la page ou en taguant les marques pour les inciter à réagir.

Comme titrait le magazine Axelle, la taxe rose met en évidence que « les femmes gagnent moins mais paient plus »⁵. Ce phénomène rappelle l'importance de poursuivre, en parallèle, la lutte pour l'émancipation économique des femmes. À l'heure actuelle, les lois sur la fiscalité, les pensions ou l'individualisation des droits sociaux ne leur sont pas favorables.

Le féminisme, qu'il soit réformiste ou dans la rue n'a pas dit son dernier mot !

1 Pour en apprendre davantage, nous vous suggérons la lecture de notre outil « 100 ans de lutte pour les droits des femmes au travers des actions des FPS », <https://s.42l.fr/0-ngKYQW>, à partir de la page 20.

2 COENEN Marie-Thérèse, « 1966. Grève des ouvrières de la FN, à Herstal », Analyse Carhop, 2005, p. 1, <https://s.42l.fr/fNmV5--d>.

3 WERNAERS Camille, « Misbehavior: une révolution féministe de l'Angleterre à la Belgique », RTBF-Les Grenades, 30 septembre 2020, <https://s.42l.fr/SJRddyNe>.

4 La taxe rose est la différence de prix entre des produits et services ciblant les consommatrices et ceux ciblant les consommateurs. Rasoirs, gels douche ou coupe de cheveux « pour femme » coûtent, entre autres, plus cher. La différence de prix est valable également au niveau des jouets estampillés « filles » ou « garçons ».

5 VAN OPSTAL Aurore, « Quand les femmes gagnent moins, mais paient plus », Axelle mag, n°175, p. 14, janvier 2015, <https://s.42l.fr/ir6UtNse>.

Le socialisme : des luttes historiques qui ont façonné un monde meilleur pour tou·te·s

• Florence Vierendeel • Chargée d'études et de communication politique •

Aujourd'hui, notre société est confrontée à deux phénomènes majeurs qui fragilisent de plus en plus notre équilibre démocratique. D'un côté, une droitisation des idées, des opinions et de nos gouvernements qui, peu à peu, grignote nos acquis sociaux et, à terme, nos principes fondamentaux¹. De l'autre, une division entre deux « camps »² qui peinent à se comprendre et à cultiver la nuance, le débat et le compromis. Face à ce basculement, le socialisme³, en tant qu'idéologie, ne parvient plus à convaincre. Pourtant, ce courant qui s'oppose aux inégalités et défend une répartition juste des richesses a permis des avancées notables pour toutes et tous depuis son avènement. Le rappeler permet d'illustrer que « diviser pour mieux régner » n'a jamais été porteur pour notre collectivité. Mais aussi qu'un projet d'avenir fondé sur la solidarité est non seulement envisageable mais aussi enviable, à condition de réenchanter les valeurs sociales et les narratifs qui les accompagnent.

Des combats sociaux qui ont marqué le 20^e siècle en Belgique

La naissance du socialisme belge est généralement attribuée à la fondation du Parti Ouvrier Belge (POB) en 1885. Ses revendications initiales sont l'obtention du suffrage universel⁴, le droit à une protection sociale et la régulation du monde du travail. Ces combats, soutenus par des forces alliées, comme les mouvements sociaux, et couplés au contexte sociétal « favorable » de l'après-guerre, aboutiront à la mise en place de législations opérant une série d'évolutions majeures en Belgique en quelques décennies. Droit de grève, accès à la pension, journée de 8 heures de travail, repos dominical, allocations familiales, indexation des salaires, etc. Si, au départ, l'objectif est de défendre les intérêts de la classe ouvrière face au patronat, force est de constater que ces progrès sociaux participent globalement au bien-être de la population belge et au développement de notre pays.

La Sécurité sociale : un mécanisme de solidarité révolutionnaire

Parmi ces grandes avancées, il en est une qui est incontournable : la Sécurité sociale. À l'époque, patrons, travailleuses-eurs et syndicats travaillent main dans la main et élaborent un système qui, encore aujourd'hui, nous accompagne et nous aide tout au long de notre vie. Ainsi, depuis le 28 décembre 1944, tout·e citoyen·ne belge bénéficie d'une protection sociale lorsqu'elle·il perd son travail ou tombe malade, et ce, de manière obligatoire⁵. Cette Sécurité sociale, qui nous protège toutes et tous, nous y contribuons à travers les cotisations sociales⁶. Elle nous permet de payer nos médicaments moins chers, de profiter un minimum de notre retraite ou encore de bénéficier de jours de repos. Sans elle, nous devrions travailler toute l'année, sans vacances, même malades et sans pouvoir nous soigner car ça coûterait trop cher!⁷ Et même si ce système n'est pas parfait et mérite d'être réformé (pour, par exemple, l'élargir à de

nouveaux défis comme la transition écologique), « la protection sociale belge est parmi les plus puissantes du monde »⁸.

Le travail comme source d'émancipation et non d'aliénation⁹

« Le socialisme [...] a fait du travail le socle de son engagement et de sa réflexion. Il s'est distingué d'élites conservatrices qui faisaient l'apologie¹⁰ du travail tout en restant aveugles à ses effets potentiellement aliénants et inégalitaires, et le transformaient en instrument de discipline et de moralisation, de légitimation en somme d'une domination. Au contraire, le socialisme a voulu penser le travail en tant que voie de l'émancipation individuelle et collective des travailleurs; il s'est, pour cela, penché en permanence sur sa signification et surtout sur les formes possibles de sa réorganisation. »¹¹

C'est en s'appuyant sur cette philosophie de base et en souhaitant améliorer les conditions de vie des travailleuses-eurs que les mouvements sociaux se sont battus non seulement pour réduire notre temps de travail, mais aussi pour établir des mécanismes de concertation sociale. C'est grâce à cette mobilisation acharnée, déployée lors du 20^e siècle, que notre quotidien de travailleuse-eur ne ressemble plus à celui des ouvrières-iers de la fin du 19^e siècle, employé·e·s 72 heures par semaine, 12 à 13 heures par jour.

Et pourtant, aujourd'hui, de plus en plus asphyxié par des logiques de productivité néolibérales, le monde du travail stagne et crée de la souffrance. Perte de sens, non-reconnaissance de la pénibilité, stress permanent, etc., le nombre d'épuisements professionnels est en constante augmentation¹². Signe qu'une nouvelle révolution doit se mettre en marche.

Le socialisme : une vision de société démocratique qui doit se réinventer

Comme l'indiquent Sarah de Liamchine (directrice de Présence et Action Culturelles) et Édouard Delruelle (professeur de Philosophie politique à l'Université de Liège), le concept de démocratie va nécessairement de pair avec la capacité pour toutes et tous de participer à la vie sociale, citoyenne et culturelle¹³. Cette participation n'est envisageable que si toutes et tous nous avons accès à une vie digne, et donc que nos besoins de base sont rencontrés. Or, seul un projet fondé sur la justice sociale, et donc la solidarité et la démarchandisation¹⁴ des biens qui relèvent de l'intérêt général (santé, éducation, nourriture, énergie, etc.), peut, aujourd'hui, prétendre parvenir à cet objectif.

Historiquement, les forces socialistes (partis, syndicats, mutualités, associations) en Belgique ont poursuivi cette ambition. Elles ont porté des idéaux sociaux qui se sont concrétisés et ont révolutionné notre société. Ces grandes victoires progressistes pour toutes et tous doivent continuer à nous inspirer, tout en nous forçant à l'autocritique. Quels combats menons-nous aujourd'hui pour lutter efficacement contre la pauvreté? Quels espoirs (et histoires) insufflons-nous auprès de la population? Quels liens créons-nous entre les personnes les plus vulnérables et la classe moyenne?

Nous sommes en mesure de changer le monde, nous l'avons déjà fait. Pour y arriver, le progrès social, à travers la solidarité, doit être notre boussole commune. Une aspiration à contre-courant de la philosophie néolibérale qui favorise et protège une classe socio-économique au détriment de toutes les autres, et surtout des plus vulnérables¹⁵. Ce projet-là ne bénéficiera toujours qu'à une minorité. Alors, à gauche, réinventons-nous et engageons-nous sur le terrain avec des propositions à la hauteur de notre histoire.

1 Tels que la liberté d'expression, le principe de non-discrimination, l'État de droit, etc.

2 Entre, comme le démontrent les enquêtes de la Fondation « Ceci n'est pas une crise », une population qui aspire à un repli sociétal, et une population demandeuse de plus d'ouverture. Pour plus d'informations : <https://cecinestpasune crise.org/>.

3 Le socialisme est un ensemble d'idées et de courants politiques apparus au 19^e siècle et qui ont en commun une volonté de transformation économique, avec des conséquences politiques et sociales. Son objectif, aux échelles nationale et internationale, est de donner naissance à une société plus juste et plus égalitaire que celle née du capitalisme. GASTEUIL Quentin, « Socialisme : définition et histoire (19^e siècle-20^e siècle) », Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe, 14/02/05, <https://tinyurl.com/k6ebcch>.

4 Au départ masculin.

5 WINKEL Julien, « La sécurité sociale, née sous les bombes », Alter Echos, 03/12/2024, <https://tinyurl.com/38mfedjj>.

6 Il s'agit d'un prélèvement sur les salaires en partie payé par la·le travailleuse-eur, en partie par l'employeuse-eur, sans oublier en plus l'intervention de l'État.

7 Latitude Jeunes, « La Sécu, c'est quoi ? », <https://tinyurl.com/ys8936z4>.

8 BAUSIER Thomas, Focus sur la sécurité sociale belge avec Bruno Wattenbergh, 24/02/2016, <https://tinyurl.com/mwwecejb>.

9 Soumission d'un individu, situation de quelqu'un qui est dépossédé.

10 L'éloge.

11 FONTAINE Marion et CAZENEUVE Nathan, « Qu'est-ce qu'une politique socialiste du travail ? », Germinale, 2023, <https://tinyurl.com/3jd3u5mt>.

12 ROTILI Lavinia, « Boom de burn-out et de dépressions en Belgique : quelles sont les racines du mal du siècle ? », RTBF, 03/05/2024, <https://tinyurl.com/3d989t63>.

13 DE LIAMCHINE Sarah et DELRUELLE Edouard, « La Sécurité sociale, pilier d'une société démocratique », Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, <https://tinyurl.com/2y7ppb9c>.

14 La sortie d'une logique marchande/d'économie de marché.

Lutte contre les violences basées sur le genre : de belles avancées

• Margot Foubert • Chargée de missions Sofélia •

Fin 2024, Dominique Pélicot a été reconnu coupable d'avoir drogué Gisèle Pélicot, son épouse, pour lui faire subir des viols à répétition par d'autres hommes, également reconnus coupables. Ce procès au retentissement médiatique énorme a remis sur le devant de la scène politique et médiatique mondiale la lutte, encore nécessaire, contre les violences basées sur le genre (VBG).

En Belgique, depuis quelques années, nous pouvons constater plusieurs avancées sur cette thématique. Quelles sont-elles ? Pourquoi est-ce encore nécessaire de se mobiliser pour lutter contre ces violences ?

Des chiffres toujours plus inquiétants

En Belgique, entre 25 et 28 femmes sont victimes chaque année de féminicides, c'est-à-dire qu'elles sont tuées, souvent par leur (ex)compagnon, parce que ce sont des femmes¹. Le recensement de ces féminicides est réalisé par une plateforme d'associations féministes belges, via une veille médiatique. Les violences conjugales ne sont pas en reste. En effet, en 2020, le nombre de plaintes pour violences domestiques a augmenté de près de 10 %².

Au cours de leur vie, près de la moitié des Belges (47 %) a été exposée à au moins une forme de violence sexuelle. Plus inquiétant encore : 48 % des victimes ont été exposées pour la première fois à celle-ci avant 19 ans³. De plus, presque 10 plaintes pour viol sont déposées chaque jour auprès de la police⁴. Dans 49 % des cas, les victimes connaissent les agresseurs⁵ et dans 21 % des cas, l'auteur des faits est le conjoint ou ex-conjoint⁶.

Ces chiffres ne représentent pas l'entièreté des victimes : tous les féminicides ne sont pas médiatisés et toutes les victimes de violences conjugales ou sexuelles ne portent pas plainte et ne sont donc pas comptabilisées.

Une prise de conscience politique

En 2016, la Belgique a ratifié la Convention d'Istanbul (l'Union européenne le fait également en 2023) qui fixe des normes contraignantes pour prévenir et lutter contre les VBG. Dès lors, chaque pays signataire est obligé d'adopter sur son territoire des lois réprimant ces violences, de prévoir des refuges pour les victimes, etc. La Belgique figure parmi les mauvais élèves à ce niveau⁷. Face à ce constat, nous avons pu observer ces dernières années des initiatives politiques afin de prévenir et lutter contre différentes formes de VBG, rapprochant petit à petit la Belgique des exigences de la Convention.

Plusieurs plans d'action ont ainsi été rédigés, comme le Plan intrafrancophone de lutte contre les violences faites aux femmes 2020-2024 ou encore le Plan d'action national de lutte contre les violences basées sur le genre 2021-2025. Ces plans prévoient des mesures concrètes et contraignantes pour lutter contre les VBG.

De plus, le Code pénal sexuel a été réformé en 2022. L'objectif était de mettre au centre le droit à l'autodétermination sexuelle (« mon

corps, mon choix»). La réforme implique plusieurs changements : l'apparition d'une définition du consentement, de l'infraction d'inceste ou encore des dispositions encadrant le travail du sexe.

Toujours dans l'optique d'encadrer au mieux les VBG, la loi #Stopféminicide a été votée en 2023. Cette loi permet de définir officiellement la notion de féminicide, de collecter des statistiques officielles (qui sont, rappelons-le, actuellement recensées par une plateforme d'associations), de renforcer les droits et la protection des victimes de tentatives de féminicides, ou encore de former la police et les actrices-teurs du monde judiciaire aux VBG.

Pour aider les victimes, les Centres de Prise en charge des Violences Sexuelles (CPVS) ont été créés en Belgique. Ceux-ci offrent une prise en charge multidisciplinaire aux victimes de violences sexuelles : accompagnement médical, psychologique, policier, juridique et/ou social. Ces lieux se veulent accessibles à tou-te-s et ouverts 24h/24, 7j/7⁸.

Il est important de continuer à financer l'ouverture de tels endroits qui accueillent et accompagnent les victimes de VBG, quelles que soient les formes que ces violences prennent. L'accompagnement des victimes doit rester au centre des préoccupations politiques. De plus, bien que des lois encadrant les VBG existent, dans les faits, de trop nombreux agresseurs échappent encore à une condamnation. Malgré ces avancées législatives, il reste nécessaire de continuer la lutte afin qu'elle reste une priorité politique.

Pour en revenir au procès Pélicot, il aura permis de mettre plusieurs choses en avant : il n'existe pas

de profil-type du violeur ; les viols sont, en grande majorité, perpétrés par une personne connue de la victime ; les violences sexuelles concernent tout le monde. L'importante médiatisation de l'affaire a mis en lumière des réalités des violences sexuelles auprès du grand public. En effet, comme le signale Les Glorieuses, « des données de l'institut de sondage Ifop révèlent que les trois quarts des Français estiment que ce procès a montré à quel point les violences sexuelles sont normalisées et répandues en France »⁹.

Bien que les condamnations restent plus faibles que ce qui était initialement demandé par le ministère Public¹⁰, dans un monde où très peu de violences sexuelles sont condamnées, des procès comme ceux-ci redonnent un peu d'espoir aux nombreuses victimes.

1 STOP FÉMINICIDES, « Victimes/slachtoffers », <https://tinyurl.com/3rakhnc>
2 AVOCATS BRUXELLES, La violence en Belgique : des chiffres alarmants et la nécessité de mesures préventives et répressives, 08/04/2023, <https://tinyurl.com/544bbp3f>.
3 AMMNESTY INTERNATIONAL, Sondage sur le viol : chiffres 2020, 04/03/2020, <https://tinyurl.com/akjrtdt>.
4 SOS VIOL, Chiffres nationaux, <https://tinyurl.com/yjtukaed>.
5 Nous utilisons ce terme au masculin uniquement, car, comme le démontre de nombreuses études (notamment celles citées dans cet article), les auteurs de violences conjugales et sexuelles sont en écrasante majorité des hommes.
6 ARRÊTONS LES VIOLENCES, Les chiffres de référence sur les violences faites aux femmes, <https://tinyurl.com/3jr3mjum>.
7 KAUFER Irène, « Convention d'Istanbul et violences faites aux femmes : la Belgique mauvais élève », RTBF, 04/11/2019, <https://tinyurl.com/yc4my42c>.
8 Pour plus d'informations, voir <https://cpvs.belgium.be/fr>
9 CLÉMENT Mégane, « Gisèle Pélicot a changé le monde », IMPACT – Les Glorieuses, <https://tinyurl.com/53cxjvut>.
10 ROBERT-DIARD Pascale et SECKEL Henri, « Qui sont les 51 condamnés au procès des viols de Mazan ? », Le Monde, 25/11/2024, <https://tinyurl.com/mruxbrf>.



Gisèle Pélicot lors du procès Pélicot. © Shutterstock

À quoi servent nos impôts ?

• Wivynne Gaziaux • Chargée d'études Soralia •

Les impôts, les taxes. Voilà un sujet qu'on retrouve sur toutes les lèvres, souvent pour dire qu'on en paye trop! Mais savons-nous réellement comment fonctionne notre système d'imposition en Belgique et l'enjeu sociétal et social qu'il défend? Pour Soralia, il s'agit d'une thématique centrale. C'est pourquoi nous mettons un point d'honneur à la rendre la plus accessible possible afin, on l'espère, d'agiter vos lanternes.

Un système « d'État-providence »¹ dans l'intérêt de tou-te-s

Une société idéale est une société dans laquelle tou-te-s les citoyen-ne-s bénéficient des conditions de vie les plus agréables et dignes possibles. Celle-ci comprend autant l'accès à des **services** communs de base et de qualité pour tou-te-s, qu'à un mécanisme de **protection** permettant de surmonter les coups durs de la vie².

En Belgique, **c'est à l'État que revient le rôle de fournir, organiser et gérer ces services** essentiels et utiles à l'ensemble de la population. Citons notamment : l'enseignement, les routes et les transports, la justice, la sécurité, les hôpitaux, la culture, etc. En pratique ce sont les gouvernements et les Services Publics fédéraux (SPF) et régionaux (SPW pour la Wallonie) qui remplissent ces missions, chacun dans leur giron respectif.

Les impôts, un mécanisme collectif de redistribution des revenus et des richesses

Pour assurer la pérennité de ces services, l'État a besoin de moyens financiers (recettes). C'est pourquoi il prélève, ou collecte, **différents impôts** auprès des contribuables³. Chacun-e contribue donc au financement des caisses publiques de l'État pour que chacun-e puisse bénéficier des services publics (ou à un prix plus bas⁴) lorsqu'elle-il en a besoin. C'est le principe du « pot commun ». C'est l'État qui gère celui-ci. C'est donc lui qui perçoit les recettes et veille à ce qu'elles soient réparties, ou distribuées – au travers des dépenses publiques – le plus équitablement possible et ce, dans l'intérêt de tou-te-s.

Il existe globalement deux modes de prélèvement des impôts :

Les « impôts sur le revenu » : les impôts que les contribuables payent⁵ sur les différentes sommes qu'elles-ils perçoivent, comme « les revenus » (salaires, pensions, allocations de chômage, etc.), les « revenus mobiliers » (dividendes, intérêts, etc.) et les « revenus immobiliers » (loyers commerciaux, etc.).

Les « impôts sur la consommation » : comme la TVA ou les accises (impôts indirects) par exemple, que l'on paye directement (au magasin, au restaurant, sur internet, etc.) lorsque l'on achète des biens et/ou des services⁶ ou encore, sur les droits d'enregistrement lors de l'achat d'une maison, les droits de succession, etc.

Certains impôts sont collectés par l'**administration publique fédérale** (SPF Finances) comme l'impôt sur les revenus (IPP⁷, ISOC⁸ et TVA⁹), les accises, le précompte mobilier, le précompte professionnel, etc. D'autres sont collectés par (ou pour) les **administrations publiques régionales** (SPW Finances, etc.) comme le précompte immobilier, les droits de succession, les droits d'enregistrement, la taxe de circulation, etc.

Les trois impôts qui rapportent le plus de recettes à l'État belge sont :

- 1) l'impôt sur le revenu des personnes physiques – qu'on appelle aussi impôt des personnes physiques ou **IPP**;
- 2) l'impôt sur les biens et les services appelé **TVA**;
- 3) l'impôt des sociétés – **ISOC**.



Les **autres formes d'impôts** les plus connues sont : les accises¹⁰, le précompte mobilier¹¹, le précompte immobilier¹², le précompte professionnel¹³, les droits d'enregistrement, les droits de succession, la taxe de circulation, etc.

Les impôts : des outils pour inciter ou décourager les contribuables

Au-delà du financement des services publics, l'État peut également utiliser les impôts pour poursuivre d'autres objectifs. C'est le cas des **impôts dits « redistributifs »** qui sont utilisés pour corriger et réduire les inégalités entre les contribuables (ou l'injustice sociale). L'impôt des personnes physiques en est un bon exemple, car il est proportionnellement calculé en fonction des revenus et de la situation des personnes ou des ménages¹⁴, afin que chacune contribue selon ses moyens et sa situation (enfant, crédit hypothécaire, loyers perçus, rémunérations, etc.). La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) a également une fonction redistributive du fait qu'elle varie selon les produits ou services achetés : 6 % pour les

produits alimentaires de base (eau, viande, fruits et légumes, etc.), les médicaments, les transports de personnes, etc., 12 % sur certains biens et services comme les restaurants, les combustibles, les pneus, etc., 21 % sur une grande majorité de biens et services. Et un taux de 0 % uniquement pour les « matériaux et produits de récupération ». Toutefois, la TVA reste moins redistributive que l'IPP dans le sens où le taux est le même pour tout le monde. Les bas revenus payent donc le même taux de TVA sur un produit donné que les hauts revenus.

Les impôts peuvent également être utilisés pour **inciter ou stimuler** certains comportements considérés comme « bons ». On parle alors d'impôts « **incitatifs** ». C'est le cas par exemple, de l'épargne-pension pour laquelle les contribuables reçoivent une compensation de 30 % sur le montant versé, afin d'inciter à cotiser pour une pension complémentaire ou encore de la compensation sur les sommes versées à des associations caritatives. La déduction des intérêts et/ou capital de votre crédit

hypothécaire (le « bonus-logement »¹⁵ et le « chèque habitat »¹⁶ par exemple). Ou encore, la diminution des droits d'enregistrement lors de l'achat d'un bien immobilier; le but étant d'inciter à investir dans l'achat d'une habitation propre.

À l'inverse, les impôts peuvent aussi viser à décourager ou modifier le comportement des contribuables. C'est le cas des taxes environnementales comme celle sur les véhicules automobiles rejetant plus de X grammes de CO²/km; afin de dissuader à acheter des véhicules polluants.

Alors, « paye-t-on vraiment trop d'impôts ? ».

Il est vrai que la « pression fiscale »¹⁷ est élevée en Belgique (42,6 % en 2023), qui arrive d'ailleurs en 5^e position de la liste des pays de l'OCDE¹⁸. Mais la Belgique dispose aussi d'une protection sociale étendue et d'un large panel de services publics. Ce qui n'est certainement pas le cas dans d'autres pays où il n'y a pas de système de protection sociale, les études sont inabornables, la pension est uniquement privée, le traitement des déchets est inexistant, etc.

La question à se poser n'est donc pas de savoir si on paye trop, mais plutôt de réfléchir à « comment faire mieux ? ». Certes nous disposons d'une couverture sociale et de services publics relativement corrects, mais il est clair que la redistribution des richesses pourrait être plus efficace et surtout plus équitable. Notamment en termes de pression fiscale sur les revenus du travail, car cela fait plusieurs années que la productivité du travail augmente, sans que les salaires suivent pour autant. Certains revenus ne sont pas imposés du tout ou ne sont pas imposés de façon progressive (ce qui veut dire qu'au-delà d'un certain montant, l'impôt n'augmente plus du tout.) Des (grosses) entreprises bénéficient, par exemple, d'exonérations fiscales déloyales¹⁹; sans parler de la fraude ou de l'évasion fiscale. Revoir ce système et résoudre ses failles permettraient donc, non seulement de baisser l'imposition sur les salaires les plus bas, mais aussi d'augmenter les recettes de l'État afin d'élargir ou de performer davantage la couverture de ces services et *a fortiori*, d'améliorer les conditions de vie des citoyennes et citoyens belges²⁰.

- 1 Pour en savoir plus sur L'État-providence, aussi nommé État social : <https://tinyurl.com/yn5kmmz7>.
- 2 C'est le principe de la Sécurité sociale. Pour en savoir plus : https://www.soralia.be/wp-content/uploads/2019/03/Femmes-plurielle_Mars2019.pdf.
- 3 Terme fiscal définissant les personnes qui payent des impôts.
- 4 Les services publics sont tantôt gratuits pour les citoyen-ne-s, tantôt l'intervention financière de l'État fait que leur coût est moins élevé.
- 5 En sachant que certains impôts ne sont pas versés par la-le contribuable, mais bien prélevés à la source, comme le salaire par exemple. L'impôt est prélevé par l'employeur, avant le paiement du salaire net, qui le reverse par la suite à l'État.
- 6 La TVA est incorporée dans le prix de vente.
- 7 Impôt des Personnes Physiques : montant dû sur l'ensemble des revenus perçus par les personnes physiques en Belgique.
- 8 Impôt des Sociétés : montant dû sur le bénéfice annuel réalisé par les sociétés dont le siège social, le principal établissement ou le siège de direction ou d'administration est établi en Belgique.
- 9 Taxe sur la Valeur Ajoutée.
- 10 Impôt payé lors de l'achat de boissons alcoolisées, certaines boissons non alcoolisées, produits du tabac et les produits énergétiques comme l'essence, le gaz naturel, le gasoil, etc.
- 11 Impôt payé lors du paiement de dividendes ou d'intérêt.
- 12 Impôt sur les biens « que l'on ne peut déplacer » : maison, appartement, terrain, garage, usine, prairie, etc.
- 13 Impôt payé par l'employeur sur les rémunérations, bénéfices, profits, etc. de ses salarié-e-s et dirigeant-e-s d'entreprise. En ce qui concerne le salaire, ce montant est prélevé à la source et donc directement par l'employeur avant versement du salaire net aux salarié-e-s.
- 14 Pour les couples qui font une déclaration commune.
- 15 Mécanismes qui permettraient de déduire fiscalement le remboursement de son prêt hypothécaire jusqu'à un certain montant et qui ont pris fin le 31/12/2015.
- 16 Avantage fiscal en matière de crédit hypothécaire en vigueur à partir du 01/01/2016 jusqu'au 31/12/2024 pour l'acquisition d'un bien immobilier propre (ce qui signifie que le bien doit être occupé par la personne qui est propriétaire du bien) et unique (la personne ne peut posséder d'autres habitations; sauf exception).
- 17 Montant total des recettes fiscales exprimé en % du PIB.
- 18 L'OCDE est une organisation internationale qui travaille à l'élaboration de politiques meilleures pour des vies meilleures en étroite collaboration avec les pouvoirs publics, les responsables politiques et les citoyen-ne-s : <https://www.oecd.org/fr.html>.
- 19 On pense notamment aux véhicules de société, cartes essence, abonnements de téléphone, diminutions d'impôt sur les cotisations sociales, etc. qui signifient moins de cotisations pour les employeurs mais surtout, moins de recettes pour l'État.
- 20 Pour en savoir plus sur la justice fiscale voir notre étude : Stultjens.E et Vierendeel F., « Une lecture féministe de la justice fiscale », Étude FPS, 2021, <https://tinyurl.com/2wawzve> et le site du Réseau Justice Fiscale <https://www.reseaujusticefiscale.be/>.

DEUX VIDÉOS INTERACTIVES FACILES ET RAPIDES POUR COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DES IMPÔTS :

SPF Finances, « Comment nos impôts contribuent-ils à la société ? », <https://tinyurl.com/ypcneb7e>

CNCD-11-11-11, « Comment fonctionne la fiscalité en Belgique ? », <https://www.youtube.com/watch?v=J-LIAyINEXA>

La Théorie du Donut : une boussole pour les défis du 21^e siècle

• Julien Desiderio • Oxfam Belgique •

Les courants économiques dominants¹ nous enseignent depuis des décennies que la croissance est la clé du progrès. Mais que se passe-t-il lorsque cette croissance dépasse les limites planétaires et laisse derrière elle une grande partie de l'humanité dans la précarité ? C'est à cette question que Kate Raworth a voulu répondre en proposant un modèle économique capable de garantir à la fois la prospérité sociale et la stabilité écologique : la Théorie du Donut.

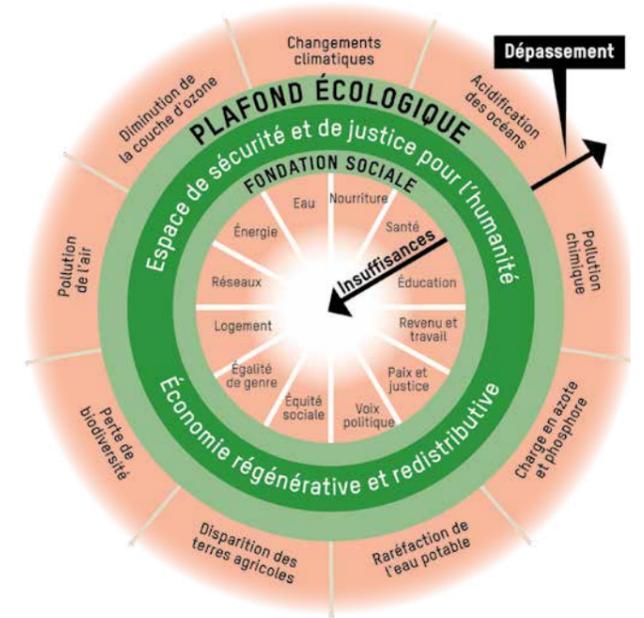
C'est en 2009, alors qu'elle travaillait au sein d'Oxfam, qu'elle découvre un diagramme décrivant les neuf limites planétaires, un cadre scientifique définissant les seuils que nous ne devons pas franchir sous peine de compromettre les conditions de vie sur Terre. Ce schéma, bien que fondamental, n'intégrait pas la nécessité d'assurer à chacune et chacun des conditions de vie dignes. Kate Raworth a alors eu l'idée d'ajouter un plancher social sous ce plafond écologique. Un scientifique ayant travaillé sur les limites planétaires a spontanément réagi en découvrant ce schéma : « Ce n'est pas un simple cercle, c'est un Donut ! »². La Théorie du Donut venait de naître.

Décortiquer le Donut

La limite supérieure du Donut, le plafond écologique, représente les frontières planétaires à ne pas dépasser sous peine de dégrader irréversiblement les écosystèmes : la stabilité du climat, la biodiversité, l'acidification des océans, les terres arables, la couche d'ozone, etc.

La limite inférieure du Donut, le plancher social, correspond aux besoins humains essentiels qui doivent être satisfaits pour garantir une vie digne à toutes et tous : accès à l'eau potable, alimentation, logement, soins de santé, éducation, équité sociale, etc.

Entre ces deux cercles se trouve la zone en forme de Donut : l'espace sûr et juste pour l'humanité, où l'activité économique peut prospérer et se



Présentation de l'économie du donut

- Espace Sûr
- Espace dangereux

développer tout en garantissant le bien-être social et en n'excédant pas les ressources limitées de la planète.

Concrètement, Raworth s'appuie sur les neuf limites planétaires, définies par Rockström, ainsi que sur une douzaine de dimensions sociales inspirées des Objectifs de développement durable de l'ONU³. Il faut parvenir à rencontrer les besoins de tout le monde dans les limites de la planète. La Théorie du Donut veut guider l'économie du 21^e siècle vers une prospérité équilibrée.

Penser au-delà de la croissance du PIB

L'un des fondements de la Théorie du Donut est la remise en question de l'obsession pour la croissance infinie du PIB. Le PIB (Produit Intérieur Brut) est un indicateur qui mesure la valeur totale des biens et services produits dans un pays sur une période donnée, généralement une année. Il est souvent utilisé pour évaluer la croissance économique.

Dans la nature, aucun organisme ne croît indéfiniment. Il atteint un stade de maturité avant de se stabiliser. La Théorie du Donut nous recommande de dépasser l'idée selon laquelle la croissance est automatiquement synonyme de prospérité et de reconnaître que dans un monde fini, une économie juste et durable ne peut se développer qu'en respectant des limites planétaires et en garantissant un accès équitable aux ressources.

La Théorie du Donut invite à repenser la notion même de prospérité : au lieu de la confondre avec l'augmentation perpétuelle du PIB, il s'agit de la définir comme la capacité à maintenir l'humanité dans l'espace « sûr et juste » du Donut. Raworth

plaide ainsi pour une économie régénérative (qui restaure l'environnement au lieu de l'épuiser) et distributive (qui partage les ressources et les richesses au lieu de les concentrer). Concrètement, cela implique de promouvoir des modèles comme l'économie circulaire, les énergies renouvelables, l'agroécologie, ou encore d'instaurer de nouvelles mesures de la valeur économique intégrant le capital naturel et humain.

Le Donut veut ainsi montrer que, dans les pays déjà riches, poursuivre la croissance matérielle se fait au détriment de la planète sans nécessairement accroître le bien-être. Les données et les recherches appuient ce constat. Une étude de 2018⁴ de l'Université de Leeds appliquant les indicateurs du Donut à une centaine de pays n'en a trouvé aucun qui satisfasse pleinement les besoins de sa population sans excéder des limites planétaires. Autrement dit, le modèle économique actuel échoue soit sur le plan social (dans de nombreux pays du Sud, les populations manquent encore de biens essentiels et de filets de protection sociale de base) soit sur le plan environnemental (dans les pays riches, ce bien-être s'est construit au prix d'une surconsommation des ressources).

La Théorie du Donut met ainsi en lumière l'impasse d'une croissance infinie dans un monde fini et souligne la nécessité de distinguer le progrès humain de la consommation de ressources. Cela ne signifie pas qu'aucune croissance n'est possible. Les pays pauvres ont besoin d'une croissance économique pour assurer le plancher social, mais cela ne doit pas se transformer en quête de croissance illimitée comme ce fut le cas des pays riches. Il s'agit de passer d'un modèle linéaire (où nous extrayons, produisons, consommons et jetons) à un modèle circulaire (où les ressources sont recyclées, réparées et partagées).

Entre urgence écologique et crise sociale

Si nous examinons aujourd'hui la réalité du monde à travers le prisme du Donut, il apparaît clairement que nous sommes loin de cet espace de prospérité équilibrée. Sur le plan environnemental, nous avons déjà franchi plusieurs des limites planétaires. Le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la pollution chimique et l'acidification des océans mettent déjà en péril l'équilibre des écosystèmes. L'exploitation intensive des ressources dépasse la capacité de régénération de la planète, menaçant à terme l'habitabilité même de notre monde.

Tandis que les 1 % les plus riches possèdent 45 % de l'ensemble des richesses⁵, 3,6 milliards de personnes vivent encore dans la pauvreté (un chiffre resté inchangé par rapport à 1990). Aujourd'hui, cela représente 44 % de l'humanité⁶. Par ailleurs, à l'échelle mondiale, une femme sur dix vit dans une situation de pauvreté extrême⁷. Les femmes sont d'ailleurs 24,3 millions de plus que les hommes à être prises au piège de l'extrême pauvreté⁸. En fait, à peine 8 % de l'humanité vit dans des pays où les niveaux d'inégalités sont faibles⁹.

Les inégalités atteignent des sommets sur le plan du climat également. On estime que les 50 % les plus pauvres de la population mondiale contribuent à seulement 12 % des émissions mondiales, mais sont exposés à 75 % des pertes de revenus dues au changement climatique. Les 10 % les plus riches, quant à eux, sont responsables de la moitié des émissions, mais ne sont exposés qu'à 3 % des pertes de revenus. Or, les capacités financières de ces deux groupes à faire face aux violences climatiques sont extrêmement inéquitables puisque les 10 % les plus riches détiennent près de trois quarts des richesses mondiales¹⁰.

Une économie à réinventer

La redistribution des richesses et du pouvoir est également au cœur du modèle du Donut. Dans l'économie actuelle, les bénéfices se concentrent entre les mains d'une infime minorité, tandis que

la majorité peine à satisfaire ses besoins essentiels. La Théorie du Donut propose un changement de paradigme où les entreprises sont repensées pour servir l'intérêt collectif plutôt que la seule accumulation de profits. Les entreprises détenues et gérées par leurs employé-e-s, les coopératives locales et les modèles économiques fondés sur le partage sont autant d'alternatives à promouvoir.

La Théorie du Donut donne d'ailleurs des indications sur une orientation soutenable des politiques publiques et des décisions gouvernementales. Parvenir à assurer un niveau de vie décent pour tout le monde tout en respectant les limites planétaires implique une cohérence transversale des politiques (logement, mobilité, alimentation, industrie, etc.) afin qu'aucune décision n'entame le capital naturel ou n'aggrave l'exclusion sociale. Adopter le Donut dans le cadre des politiques publiques implique des changements profonds par rapport aux pratiques traditionnelles. Cela requiert aussi une coordination entre différents acteurs autant au niveau des citoyen-ne-s que des entreprises. L'économie du Donut incite à redéfinir les indicateurs de succès économique en complétant ou remplaçant le PIB par des indices de santé sociale et écologique et à innover vers des modèles d'entreprise et de marché compatibles avec les limites planétaires. Cela peut passer par la fiscalité écologique, l'investissement dans le capital naturel, la valorisation des « biens communs », ou encore le développement de nouvelles métriques.

La Théorie du Donut a inspiré des initiatives concrètes dans plusieurs villes et pays. Amsterdam a par exemple adopté ce modèle comme cadre pour ses politiques publiques, avec l'objectif de devenir une ville durable et inclusive. Le modèle économique dominant repose sur des fondements dépassés, incapables de répondre aux défis du 21^e siècle. L'urgence climatique et la montée des inégalités exigent plus que jamais un changement de cap.



1 Les théories économiques orthodoxes ou courants économiques dominants désignent les courants dominants en économie, tels que le néoclassicisme, qui mettent l'accent sur l'efficacité des marchés, la rationalité des agents économiques et l'équilibre général. Elles considèrent généralement la croissance économique comme un objectif central, supposant qu'elle résulte naturellement d'un bon fonctionnement des marchés et d'un cadre institutionnel stable.

2 RAWORTH Kate, « Un espace sûr et juste pour l'humanité », Revue Projet, 26/01/2017, <https://tinyurl.com/re4mc6hp>.

3 Pour en savoir plus sur les Objectifs de développement durable : <https://tinyurl.com/55fp3xru>.

4 Pour en savoir plus : <https://tinyurl.com/hsx2bwfj>.

5 UBS, Global Wealth Report 2023: Exploring the Fall in Global Household Wealth, 2023, <https://tinyurl.com/5fp94ahb>.

6 BANQUE MONDIALE, Poverty and Inequality Platform, 2024, <https://pip.worldbank.org>.

7 NATIONS UNIES, 1 femme sur 10 dans le monde vit dans l'extrême pauvreté. Communiqué de presse, 8 mars 2024, <https://tinyurl.com/4y8carm2>.

8 NATIONS UNIES, Progress on the Sustainable Development Goals : The Gender Snapshot 2024, 2024, <https://tinyurl.com/mu5yhjs8>.

9 BANQUE MONDIALE, Poverty and Inequality Platform... *op.cit.*

10 CHANCEL L., BOTHE P. et VOITURIEZ T., Climate Inequality Report 2023, World Inequality Lab Study 2023/1, 2024.

Droit de protester en Belgique : un enjeu démocratique qui mobilise la société civile

- Une interview de Selena Carbonero • Secrétaire fédérale de la FGTB •
- Propos recueillis par Florence Vierendeel • Chargée d'études et de communication politique •

En 2023, des dizaines d'associations, dont Soralia, descendent dans la rue sous l'impulsion, notamment, d'une coalition menée par la FGTB. Leur objectif : défendre le droit de protester qui est menacé par un projet de loi au niveau fédéral. Une mobilisation qui portera ses fruits. Retour sur un succès porteur d'espoir avec la Secrétaire fédérale de la FGTB, Selena Carbonero.

Depuis quelques années, en Belgique, le droit de manifester est peu à peu menacé par nos dirigeants politiques. Pouvez-vous nous expliquer comment cela se traduit concrètement ?

Les menaces se manifestent de plusieurs manières. Elles sont très concrètes, et touchent directement les organisations syndicales, notamment à travers des atteintes à l'égard du droit de grève. Par exemple, on dissuade l'organisation des piquets de grève. On menace également de réduire la protection qui sera accordée à la-au candidat-e non-élu-e à des élections sociales¹, ce qui va avoir comme conséquence une crainte de se porter candidat-e. Or, le droit de protester, c'est aussi le droit de porter la voix des travailleuses-eurs dans les collectifs de travail, en contradiction à la loi du plus fort qui est imposée par le lien de subordination du contrat de travail. On voit aussi se multiplier les sanctions administratives communales. Pour les grandes organisations, ça a moins d'impacts, car on a les moyens d'anticiper et de réagir. Mais pour des petites structures, comme des collectifs citoyens, c'est très contraignant. On nous oblige à respecter de nombreuses conditions, qui peuvent dissuader, voire empêcher, l'organisation de mobilisations. Et donc on constate que le droit de protester, là où il devrait être garanti par les autorités, est en fait mis à mal par toute une série de dispositifs légaux et réglementaires. Enfin, dernière préoccupation : le dénigrement constant auquel sont confronté-e-s les organisations syndicales, mais aussi les activistes, où on assimile la-le protestataire à un-e

criminel-le. C'est un discours qui est principalement porté par la droite, et qui crée un narratif négatif autour du droit de protester. Or, c'est un droit qui doit être protégé.

Les organisations syndicales ont réagi face à ces menaces et se sont organisées pour riposter. Comment cette mobilisation s'est-elle mise en place ?

L'évènement qui nous a réellement alertée en tant qu'organisation syndicale date de 2021, lorsque la condamnation de 17 militant-e-s et responsables de la FGTB à la suite d'une action de blocage du pont de Cheratte en octobre 2015 a été confirmée par la Cour d'appel de Liège. À partir de ce moment-là, on s'est dit que ça dépassait les organisations syndicales, que ça allait toucher tout le monde, et donc qu'il fallait qu'on élargisse le rapport de force, qu'on prenne nos responsabilités, notamment pour défendre les structures «plus fragiles». On a donc invité nos homologues syndicaux, mais aussi la société civile pour se mobiliser collectivement. Et c'est de là qu'est née la coalition «droit de protester» qui nous a permis de réagir quand le projet de loi introduisant dans le Code pénal un article permettant les interdictions judiciaires de manifester a été déposé sur la table. Les contacts étant là, les relations étant consolidées, on était prêt-e-s et d'accord sur un certain nombre de principes, de valeurs fondamentales et sur nos enjeux et objectifs prioritaires. C'est ça qui a permis à la dynamique de prendre une autre ampleur et de

se poursuivre aujourd'hui. Et, *in fine*, notre vigilance et la pression sur les politiques ont permis le retrait du projet de loi.

Selon vous, pourquoi est-ce important de se mobiliser pour défendre ce droit ?

Certain-e-s veulent restreindre l'exercice de la démocratie au fait d'aller voter. Or, ça ne se limite pas à ça. La démocratie est profondément liée au fait qu'il y ait des contre-pouvoirs. En ce qui concerne la FGTB, cela se traduit par la concertation sociale, mais aussi la participation des travailleuses-eurs via leurs représentant-e-s syndicales-aux. Et puis ce sont les corps intermédiaires (syndicats, mutualités, associations, etc.) qui permettent aux citoyen-ne-s de garder un œil sur comment le pouvoir est exercé par nos responsables politiques entre deux élections, d'évaluer si elles-ils respectent leurs engagements et si ces engagements n'ont pas des conséquences négatives sur leurs vies. Donc clairement, le droit de protester est essentiel, et ce n'est pas pour rien qu'on a dû se battre pour l'obtenir. C'est une manière d'éviter que ça soit la loi du plus fort qui s'impose.

Face au nouveau gouvernement fédéral et à une droitisation de plus en plus importante de notre société, quels sont, selon vous, les enjeux à venir concernant le droit de protester, et plus globalement, pour la liberté d'expression ?

Pour ce qui est du droit de protester, malheureusement, on voit revenir dans l'accord de coalition du nouveau gouvernement fédéral (coalition «Arizona») l'interdiction judiciaire de manifester. Elles-ils font aussi le lien entre le droit

de grève et le fait de trouver des solutions avec les organisations syndicales pour éviter que des casseuses-eurs participent aux grèves. Elles-ils sont également en faveur d'un processus visant à faciliter et à augmenter la possibilité d'infliger des sanctions administratives communales. Elles-ils ont une vision sécuritaire et plus frontale de la gestion de l'espace public, avec le déploiement plus fréquent de la police. On est aussi attentives-ifs à ce qui se passe par rapport aux mutualités et la volonté de les empêcher de porter leur vision politique de la Sécurité sociale. Ça aussi c'est une atteinte au droit de protester, parce que si on vise les mutualités aujourd'hui, on visera d'autres structures demain. Et au-delà de ça, on doit être vigilant-e-s face à l'augmentation de la surveillance numérique policière. On est donc face à un gouvernement qui ne supporte ni la contestation ni la contradiction. La liberté d'expression ne va que dans un sens, c'est la leur qui doit être dominante et c'est la loi du plus fort qui doit s'imposer. Et donc je pense qu'il y a un réel danger en termes d'exercice de la démocratie à partir du moment où on veut empêcher une série d'organisations ne serait-ce que d'être critiques par rapport à ce que porte l'actuel gouvernement comme projet de société. Surtout qu'il s'agit d'un projet de société basé sur l'exclusion, la division et la stigmatisation. Donc c'est clair qu'il va falloir continuer à se mobiliser, on va devoir être fort-e-s et résistant-e-s et c'est ce qu'on compte faire, en tant qu'organisation syndicale, mais aussi avec la coalition «droit de protester».

¹ Les élections sociales sont des élections organisées tous les quatre ans dans les entreprises belges comptant au moins 50 travailleuses-eurs. Elles ont pour objectif d'élire des délégué-e-s du personnel pour le Comité de prévention et de protection au travail (CPPT) et/ou le Conseil d'entreprise (CE).

8 mars : petit best of de pancartes de manif

• Stéphanie Jassogne • Chargée de communication Soralia •

Comme chaque 8 mars, Soralia est descendue dans les rues de Bruxelles pour défendre les droits des femmes. Retour en images sur cette manif haute en couleur!



© Stéphanie Jassogne

On se lève et on se bat : quelques ressources qui donnent envie de militer

• À LIRE

Un cœur en commun – La belge histoire de la Sécurité sociale – Harald Franssen

Alors qu'elle est constamment remise en question, découvrez comment est née la Sécurité sociale et pourquoi il reste plus qu'indispensable de la défendre.

Sur le même sujet : le documentaire «La Sécurité sociale expliquée à ma fille» et «Ma Sécu, notre Capital»

Résister – Salomé Saqué

Un essai court, féministe et percutant pour lutter contre la montée de l'extrême droite.

La peau de l'ours : Pourquoi je reste de gauche – Isabelle Alonso

«Dans un monde en décomposition qui a désespérément besoin de valeurs humanistes, Isabelle Alonso se désole des incapacités d'une gauche qui oublie son devoir, son histoire, son héritage. Dans un plaidoyer pour l'union, elle tente de trouver des raisons d'espérer. Et reste de gauche, contre vents et marées».

• DES COMPTES À SUIVRE SUR INSTAGRAM POUR COGITER

Pour parler féminisme et enjeux LGBTQIA+ : ovaireshrainbow, Préparez_vous_pour_la_bagarre, Paint, genremedias, laisselesridestranquilles, pourquoidevenirfeministe

Pour parler écologie : gaetangabriele, mr_mondialisation, canopea.be, reseau_transition

Pour questionner les normes et ouvrir ses perspectives : Histoires_crepues, l'esprit.critique, lecanardrefractaire

Pour décrypter l'actualité : médiapart, blastofficiel, urbania_fr

Comment lutter quand tout semble aller mal? À la rédac', on vous propose des livres, des films ou des comptes à suivre pour garder espoir et se battre plus que jamais.

• À VOIR

Au boulot! – Gilles Perret, François Ruffin

Après avoir critiqué les «profiteurs du système» sur un plateau télé, la chroniqueuse Sarah Saldmann accepte de suivre le journaliste François Ruffin pour rencontrer les personnes qu'elle a insultées. Elle accompagne ainsi des réfugiés afghans, une aide à domicile, des bénévoles du Secours populaire, des ouvriers en usine.

«Une comédie documentaire, avec des rires et des larmes, qui met à l'honneur celles et ceux qui tiennent le pays debout.»

Détruire rajeunit! – Benjamin Hennot

Dans les années 60, face aux mesures d'austérité, la Belgique s'est mise à l'arrêt. Parce que le passé éclaire notre présent, retour en image sur ces mouvements de grève historiques qui ont paralysé le Plat Pays.

Ouvrir la voix! – Amandine Gay

Un documentaire intersectionnel et politique sur les femmes noires issues de l'histoire coloniale. Comme l'explique Amandine Gay, réalisatrice : «Ce film est pour celles qui se sont battues avant nous et un témoignage pour celles qui viendront après nous».

Nos féministes ont du talent

• Delphine von Kaatz • Chargée de communication Soralia •

Il y a autant de féminismes que de féministes. Et pour faire passer des idées progressistes au sein de la société, presque autant de moyens d'action possibles! Certaines initiatives se distinguent par leur caractère original, audacieux, novateur. On vous en présente quelques-unes. N'hésitez pas à vous en inspirer!

La Barbe

Qui? Quand? Où?

La Barbe est un groupe d'action féministe né en France. Parmi les fondatrices, on retrouve notamment Marie de Cenival et l'autrice Alice Coffin. La première action de Barbe a eu lieu en 2008 à Paris, le collectif est toujours actif en 2025, via différentes antennes.

Moyens d'action?

La Barbe pratique un activisme fondé sur le coup d'éclat et l'ironie. Le collectif s'invite dans les lieux de pouvoir où les femmes sont trop peu – ou pas du tout – représentées : conférences politiques, assemblées générales d'actionnaires, panels d'experts, mais aussi des remises de prix littéraires, cérémonies du cinéma, etc. À la façon d'un happening, les activistes de la Barbe surgissent sur scène pour féliciter les assemblées masculines de leur résistance à la féminisation. Affublées de barbes synthétiques, elles énumèrent les statistiques genrées et prénoms masculins qui composent les lieux de pouvoir, avec un humour absurde et caustique.

Extrait d'un discours : «Vous n'atteignez même pas 90 % d'orateurs mâles, vous pouvez mieux faire! L'espoir d'un 100 % est permis! L'Homme est l'avenir de l'Homme.»¹

La Barbe totalise plus de 220 interventions, et des antennes de la Barbe existent maintenant dans plusieurs villes de France, mais aussi... en Belgique, à Liège!

La Barbe Liège, qui existe depuis 2020, a notamment épinglé le festival Les Ardentes et sa programmation très masculine, un panel urbanistique 100 % masculin organisé par la Ville de Liège ou encore « Les Grandes Conférences Liégeoises », en proposant sa version moins masculino-centrée et beaucoup plus inclusive : « Les Très Grandes Conférences Liégeoises »!

Pour en savoir + :

<https://labarbelabarbe.org>, <https://labarbeliege.be>

Femmes au café – AWSA-BE (Arab Women's Solidarity Association)

Qui? Quand? Où?

AWSA est une association féministe belge de femmes issues du monde arabe créée en 2006. Parmi ses fondatrices, on retrouve Zakia Khattabi, femme politique belgo-marocaine et ancienne ministre. Le projet Femmes au café a débuté en 2008 à Bruxelles.

Moyens d'action?

Constatant que les femmes n'osent pas franchir la porte de certains cafés de leur propre quartier, AWSA réunit des groupes de femmes et organise des sorties mensuelles dans des cafés à forte fréquentation masculine. Le but : œuvrer contre les interdits culturels, pour plus de mixité, engager la conversation avec les hommes présents pour faire changer les mentalités et faire progresser l'égalité femmes-hommes. Prendre l'espace, se faire une place, progressivement...

Elles ont développé un *modus operandi*, documentent leurs actions, prennent note des « perles » entendues lors de conversations, et ont développé des outils pédagogiques pour mieux faire face à des arguments conservateurs ou misogynes.

Leur but est d'œuvrer lentement, mais de façon régulière et suivie. C'est un succès, puisque Femmes au café poursuit ses actions depuis déjà 17 ans!

Pour en savoir + : www.awsa.be

Éditathon féministe

Qui? Quand? Où?

Le premier éditathon a été lancé par l'association Art + Feminism à New York en 2014. Depuis, de nombreux collectifs ont organisé leur propre édition, par exemple à Bruxelles avec Just For The Record, à Liège avec Territoires de la Mémoire, en France à Grenoble avec La Case-mate, etc.

Moyens d'action?

Un éditathon féministe a pour but de développer la visibilité des femmes en ligne sur des plateformes participatives – comme Wikipédia. C'est un marathon convivial, de durée variable, où des personnes de toutes compétences se réunissent pour éditer ensemble, ajouter des « entrées » consacrées à des femmes sur Wikipédia et en discuter. Mais pourquoi? D'où vient cette idée? Eh bien, du constat que seulement 20 % des biographies sur Wikipédia concernent des femmes². Mais aussi que les femmes ne représentent que 20 % des contributrices-teurs à la plateforme³.

Et pour favoriser la participation de tou-te-s et démocratiser l'accès aux outils technologiques, les éditathons offrent une petite formation à l'édition en ligne.

Ces dernières années, on a vu des éditathons consacrés aux femmes artistes, aux militantes environnementales, aux femmes scientifiques, aux femmes en résistance, ou aux femmes tout court. Il n'y a plus qu'à s'y mettre!

¹ LA BARBE, Intervention au Forum CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers), 09/11/2016.

² « Sur Wikipédia, le long combat pour la visibilité des femmes », RTL, 23/08/24, <https://tinyurl.com/mr3fcsa9>

³ LE MENECC Thibaud, « Pourquoi les femmes derrière Wikipédia sont-elles si peu nombreuses? », Europe 1, 21/01/2021, <https://tinyurl.com/bdntcxwu>.

Et vous ? Quel est votre matrimoine ?

• Stéphanie Jassogne • Chargée de communication Soralia •

Le mardi 1^{er} avril, par une matinée de printemps agréablement lumineuse, je me suis rendue dans le centre de Mons à la P'tite Maison folie, à deux pas de la Grand-Place. J'ai été accueillie par un groupe intergénérationnel d'une vingtaine de femmes (et un homme!) qui venait participer à l'atelier créatif « La petite histoire dans la grande Histoire ». L'activité est organisée par trois associations partageant des valeurs communes (PAC, Picardie Laïque et Soralia) dans le cadre du festival culturel et féministe Guerrières (5^e édition à Mons).

Naissance du projet Matrimoine

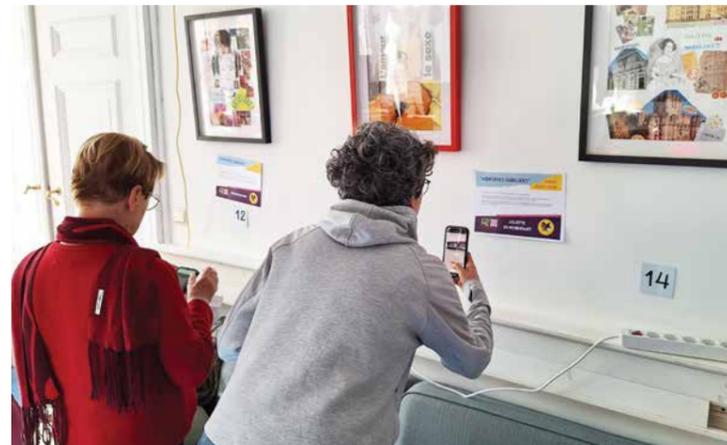
En 2023, Mélanie (Picardie Laïque), Marie (PAC) et Margot (Soralia) se rencontrent et décident de lancer leur projet commun *Matrimoine*. Le principe, outre la création des premières journées du Matrimoine¹ à Mons, qui ont eu lieu en septembre 2024, est de mettre en avant les femmes montoises qui ont participé à l'héritage de la ville.

Connaissez-vous Cécile Douard, Louise de Bouzanton ou Léonie Lafontaine ?

L'objectif des ateliers créatifs proposés aux citoyen-ne-s est d'aborder la question de l'invisibilisation des femmes dans l'histoire avec un focus sur celles qui ont marqué la région de Mons. Lors de ce moment d'échanges, les participant-e-s sont invité-e-s à se questionner et à réfléchir ensemble sur ce phénomène d'invisibilisation des femmes, à découvrir les héroïnes oubliées du matrimoine montois et à réaliser un visuel qui fera partie de l'exposition collective *Héroïnes oubliées*.

Lors de cette douce matinée, j'ai pu assister à des échanges constructifs sur la nécessité, plus que jamais, de contribuer à sa manière mais sans relâche, à la construction d'une société plus égalitaire, plus juste et plus inclusive!

¹ Les Journées du Matrimoine ont été créées en 2021 à Bruxelles, elles mettent en lumière l'héritage historique des femmes (architectural, sculptural, urbanistique, social). Pour en savoir plus : <https://www.matrimonydays.be/>



Envie d'en savoir plus sur les femmes qui ont fait l'Histoire? Quelques ressources pour aller plus loin

BD

Les culottées – Pénélope Bagieu

Podcast

Nos femmes wallonnes – Tapage Studio

Essai

Les grandes oubliées, pourquoi l'histoire a effacé les femmes – Titou Lecoq



Colombie : au cœur du pétrole, la voix féministe d'une transition juste

• Solsoc •

Au bord du fleuve Magdalena, la ville de Barrancabermeja abrite la plus grande raffinerie de pétrole de Colombie. Ce bastion industriel incarne un modèle destructeur, à contre-courant des urgences sociales et climatiques actuelles. Mais dans l'ombre des cheminées, une autre énergie se déploie : celle des luttes syndicales et féministes, menées par des figures comme Dibett Quintana, militante de l'Union Syndicale Ouvrière (USO), féministe, écologiste et défenseuse des droits humains.

Une écologie populaire face au greenwashing

Ecopetrol, entreprise nationale de pétrole, fait beaucoup d'efforts pour montrer qu'elle s'inscrit dans la transition écologique : recyclage, voitures électriques, réduction des déchets. Mais la réalité n'est pas aussi verte. Dibett et ses camarades qui travaillent dans l'entreprise dénoncent des pratiques qui continuent à empoisonner les sols, l'eau et l'air : « Malgré les filtrations, on rejette de l'eau huileuse, des résidus chimiques dans le fleuve et des particules néfastes dans l'air ».

À Barrancabermeja, l'impact de la raffinerie est visible partout. Le sol autrefois fertile est stérilisé par le brut. La pollution cause une perte de biodiversité et des problèmes de santé parmi les habitant-e-s. Les problèmes de peau et maladies respiratoires sont fréquents. Les premières-iers touché-e-s sont les travailleurs et travailleuses de l'entreprise. Une étude sur la santé des travailleuses-eurs de la raffinerie, impliquant l'Organisation Panaméricaine de la Santé et des expert-e-s cubain-e-s, a confirmé une exposition aux substances cancérigènes et un taux élevé de cancers et de malformations congénitales.

En plus de subir ces effets délétères, la population locale ne tire aucun bénéfice de cette industrie : « Là où il y a de la richesse pétrolière, il y a de

la misère. Pas de soins de santé, pas d'éducation, pas d'accès à l'eau. »

Transition juste : avec nous ou sur notre dos

Face à cette situation, l'USO, partenaire de la Centrale Générale FGTB et de l'IFSI, milite pour une transition énergétique, démocratique et juste, qui ne se résume pas à un simple changement de source d'énergie. Cela implique forcément les communautés, les travailleuses et les travailleurs, car ce sont elles-eux qui subiront les conséquences sociales et économiques de ces mutations. « Le rôle des travailleuses-eurs dans cette transition est essentiel, mais c'est aussi le plus difficile. Nous vivons dans une société capitaliste qui n'a aucun intérêt à préserver l'environnement, mais plutôt à le détruire. La culture de la consommation et l'individualisme dominant. »

La militante dénonce l'hypocrisie du capitalisme vert : « Quand on parle de transition, le capital dit : on va fermer l'entreprise. Et les travailleuses-eurs ? Ils et elles vont perdre leur emploi, ne plus pouvoir nourrir leur famille. Nous, on travaille à montrer qu'une autre voie est possible. » L'USO pousse pour une réflexion et un plan sur la reconversion des emplois et exige que des alternatives économiques se développent dans les territoires impactés par la fin de l'extraction fossile.



L'Union Syndicale Ouvrière de l'industrie pétrolière (USO) a été fondée en 1923 à Barrancabermeja, peu après l'installation de la raffinerie. Ses membres ont mené de nombreuses luttes et ont payé un lourd tribut. Mais les syndicalistes ne se laissent pas intimider. Dibett Quintana, syndicaliste, féministe, écologiste, victime de graves violences antisyndicales, est l'exemple même du courage et de la résilience.

© Ioanna Gimnopoulou

Infatigable, Dibett martèle : « La transition énergétique se fera avec nous ou sur notre dos. »

Lutte contre le fracking : un front syndical et populaire

Parmi les victoires syndicales récentes, Dibett évoque avec fierté la lutte contre la fracturation hydraulique (ou *fracking*), qui menaçait d'envahir la région de Santander, l'une des plus sismiques du monde. « Ils voulaient injecter de l'eau sous pression pour fracturer la roche [pour extraire le pétrole qui s'y trouve]. Avec les communautés, les écologistes et le syndicat, on a fait front. La pression populaire a forcé le gouvernement à reculer. » Ce combat symbolise la convergence entre les luttes sociales et écologiques : contre les promesses mensongères d'emplois et de croissance, les habitant-e-s ont choisi la santé, la terre, la dignité.

L'USO défend aussi le caractère public de l'énergie, vital dans un pays marqué par les inégalités. Le syndicat a mené une grève historique en 2004 contre la privatisation d'Ecopetrol. Une mobilisation massive, réprimée, mais victorieuse. « Ce qui est public est à nous. L'eau, l'air, l'énergie doivent rester hors du marché. »

Être femme, syndicaliste et écologiste en Colombie

« Je suis femme, mère, syndicaliste, féministe, défenseuse des droits humains et de l'environnement. » Chacun de ces mots pèse un poids immense sur les épaules de Dibett.

Dans le pays le plus dangereux du monde pour les activistes, militer pour l'écologie et les droits au travail signifie trop souvent risquer sa vie. L'USO ne fait pas exception : depuis 1984, 126 de ses membres ont été assassiné-e-s. Dibett a été victime de graves violences physiques et sexuelles en raison de son engagement.

S'ajoute à cette réalité révoltante la difficulté de s'engager en tant que femme, dans un monde syndical encore très patriarcal. « Entrer dans un syndicat n'était pas bien vu. Les dirigeants avaient peur que des femmes arrivent. Et une fois qu'on y est, on doit tout gérer : la maison, les enfants, le travail, les risques. Mais je ne regrette rien. Je vis cette vie en utilisant ma voix. »

Avec courage et résilience, elle s'implique aussi au sein d'associations féministes de Barrancabermeja pour lutter contre les féminicides et les violences faites aux femmes.

Écoutez le témoignage de Dibett en scannant ce QR code :



Cet article été rédigé dans le cadre de la campagne « JUST » sur la transition juste, menée par FOS, IFSI et Solsoc. Plus d'infos sur la campagne sur le site justcampaign.be

Solsoc est une organisation non gouvernementale (ONG) agréée par la Coopération belge au développement (DGD). Elle est l'une des organisations de solidarité internationale de l'Action commune socialiste. En partenariat avec différentes composantes de celle-ci, Solsoc soutient des mouvements sociaux en et des organisations de la société civile en Afrique, Amérique latine et au Proche-Orient afin de contribuer à un changement social progressiste, laïque et démocratique en faveur des droits humains, du Travail décent et de la transition juste.

Plus d'infos : www.solsoc.be
Faire un don : BE52 0000 0000 5454

Tradwives : conservatisme 2.0

• Elise Voillot • Chargée de communication Soralia •

Sur les réseaux sociaux, dans des mises en scène rétro rose bonbon ou en plein cœur de la nature, elles prônent un retour à «la vie d'antan», défendent une assignation genrée des rôles au sein de leur foyer et rejettent le féminisme... Mais qui sont réellement les tradwives ?

Un «retour aux sources»

Après les deux guerres mondiales, l'Europe décimée met en place des politiques natalistes. Les femmes (surtout issues des classes les plus favorisées)¹ ont alors été écartées du monde du travail pour se consacrer pleinement à la famille et à la gestion du ménage. Dès le secondaire, des jeunes filles sont envoyées en «école ménagère»², l'une des rares filières d'enseignement qui leur est alors accessible³.

Ce conditionnement crée une division genrée et inégalitaire entre les femmes et les hommes. Les femmes, sans revenus, sont alors dépendantes financièrement de leurs maris et cantonnées au foyer.

Dans les années 70, les mouvements féministes de la seconde vague remettent en question cette assignation genrée. Elles défendent un modèle où les femmes doivent pouvoir disposer de leur corps et être indépendantes financièrement, socialement et intellectuellement. Bien qu'encore patriarcale et inégalitaire, notre société a profondément muté ces 50 dernières années et c'est notamment grâce aux mouvements féministes que nous tentons aujourd'hui d'atteindre l'égalité.

Pourtant, depuis quelques années, le mouvement *tradwives* souhaite revenir au modèle d'avant. Contraction des mots *traditional* et *wives* (soit épouses traditionnelles), ce phénomène a vu le jour aux États-Unis et en Angleterre dans les années 2010. Ce mouvement, majoritairement composé de femmes blanches et aisées⁴, a connu un important essor sur les réseaux sociaux lors de l'élection de Donald Trump en 2016, mais aussi lors de la pandémie de Covid-19 quand chacun·e était assigné·e à son domicile. Certaines exploitent l'esthétique des années 50, tandis que d'autres évoquent un retour à la nature dans des vidéos particulièrement abouties sur le plan technique.

À travers des conseils cuisine, des contenus *lifestyle* ou des tutos beauté les *tradwives* prônent une dévotion

complète à leur mari et à leurs enfants ainsi qu'un réinvestissement total au sein du foyer. Elles font ainsi passer leurs propres besoins au second plan. Contrairement aux années 50, les *tradwives* choisissent ce retour à un mode de vie traditionnel et le défendent comme modèle de société⁵ plutôt que comme une obligation.

Les tradwives : de purs produits marketing

Comme l'explique la journaliste Lucile Quillet, toutes les *tradwives* ne le sont pas forcément dans la vraie vie. Certaines obtenant plusieurs milliers de *followers* sur les réseaux sociaux y voient avant tout l'occasion de développer une activité économique lucrative⁶ en monétisant leurs contenus ou en s'associant avec des marques. Ces femmes utilisent ainsi habilement les codes visuels et narratifs des réseaux sociaux pour engranger des revenus. En jouant sur notre biais de négativité (le fameux «c'était mieux avant»)⁷ elles contribuent à fantasmer une réalité qui n'a jamais existé et produisent des injonctions à l'encontre des femmes qui peinent à gérer leur quotidien⁸.

Non, les féministes ne dézinguent pas les mères au foyer

Si les féministes se sont battues, c'est avant tout pour prôner la liberté du choix. Pourtant, selon certaines *tradwives*, c'est à cause du féminisme qu'elles en sont arrivées à défendre ce mode de vie. Certaines évoquent comment l'entrée dans le monde professionnel les a chamboulées et incitées à revenir à une vie «d'avant» le féminisme. Comme l'explique le média *Urbania*, le mouvement *tradwives* est peut-être une réponse pour certaines à un sentiment d'épuisement et de lassitude⁹.

Pour l'autrice féministe Salomé Saqué, il est important de ne pas se moquer des *tradwives* mais plutôt de comprendre dans quel contexte ce mouvement s'inscrit, face à certaines promesses féministes qui n'ont pas été tenues¹⁰.



© Marisa Hownstine - Unsplash

L'arrivée progressive des femmes dans le monde du travail n'a pas pour autant permis une réelle égalité professionnelle et au sein du foyer. Malgré des évolutions notables, les femmes sont encore victimes de discriminations sur le marché de l'emploi et restent en parallèle les principales garantes de la gestion du ménage. Leurs journées à rallonge, peu valorisées socialement, ne sont pas sans conséquence puisqu'elles provoquent stress, charge mentale et épuisement. Défendre un modèle de vie «plus simple» est alors perçu comme une solution.

Pourtant, en prônant une vision essentialiste¹¹, ces influenceuses normalisent un conservatisme dangereux favorisant la dépendance économique des femmes et les rapports de soumission. Idéaliser le mode de vie *tradwives* représente donc un violent retour de bâton (ou *backlash*) après des décennies de militantisme féministe.

Les tradwives, actrices de l'antiféminisme et de l'extrême droite

De par le mode de vie qu'elles défendent, les *tradwives* sont donc par essence conservatrices et antiféministes. Pire encore, certaines flirtent carrément avec l'extrême droite.

En reprenant la figure de la traditionnelle mère au foyer, les *tradwives* représentent un terreau fertile pour disséminer les idées d'extrême droite. Elles misent sur le pouvoir de leur mise en scène, de la romantisation biaisée de leur quotidien¹², du lien qu'elles créent avec leurs audiences et des histoires qu'elles racontent pour défendre des positionnements anti-avortement, anti-vaccins, racistes, complotistes, LGBTQIA+phobes, etc. Elles exploitent un certain opportunisme culturel pour «recruter et communiquer»¹³ (notamment auprès des femmes, base électorale plutôt résistante à l'extrême droite) comme le font les communautés masculinistes en ligne¹⁴.

Le problème? C'est que ces contenus réactionnaires ne sont pas forcément visibles au premier coup d'œil. Des personnes intéressées sur les réseaux par un mode de vie alternatif, par des conseils maquillage, par une réconciliation avec son «féminin sacré» ou par des esthétiques rétro peuvent ainsi tomber dans le panneau.

Prendre conscience des mécanismes insidieux

Plus que jamais, il nous semble indispensable de militer pour une égalité femmes-hommes dans toutes les sphères du quotidien. C'est d'autant plus le cas pour celles qui se considèrent comme «les oubliées du féminisme». Les inégalités commencent souvent devant le panier de linge sale et nous devons continuer de valoriser l'intime comme sujet politique.

Les réseaux sociaux sont des médias comme les autres et représentent donc un espace public à part entière. Par ce prisme, il nous semble essentiel de prendre part à cet environnement numérique en continuant de dénoncer/de déconstruire les discours antiféministes et réactionnaires.

Nous souhaitons ainsi croiser les enjeux féministes à ceux de l'éducation aux médias en invitant nos publics à un regard critique quant à leurs usages. Elles-ils pourront ainsi prendre conscience des mécanismes insidieux qui se trament derrière une vidéo en apparence inoffensive.

- 1 Il est essentiel de rappeler que les femmes ont toujours travaillé à travers les époques.
- 2 Dans les écoles ménagères, les jeunes filles apprennent notamment à repasser, à faire la cuisine, à s'occuper des enfants...
- 3 LAHAYE Laudine «Politiques familiales & égalité femmes-hommes font-elles bon ménage?», Étude FPS, 2020, <https://tinyurl.com/yk5u53v8>.
- 4 Les *tradwives* sont généralement des femmes qui peuvent subsister avec un seul salaire et sont donc des femmes plutôt privilégiées.
- 5 KOUNKOU Malia, «Le phénomène des "tradwives", ou le retour en force de la femme soumise», *Urbania*, 3/04/2023, <https://tinyurl.com/yxcnpuuy>.
- 6 INA, «le phénomène des tradwives», *Ina Société*, 27/06/2024, <https://tinyurl.com/2zcyv69b>.
- 7 VERDIERE Simon, «C'était mieux avant? Décryptage d'un mythe», *Mr Mondialisation*, 13/01/2023, <https://tinyurl.com/yv4j5wkv>.
- 8 HICKS Katie, «The business of tradwives—and why brands keep working with them », *Marketing Brew*, 21/01/2025, <https://tinyurl.com/syxyuwp>.
- 9 KOUNKOU Malia, Le phénomène des "tradwives", ou le retour en force de la femme soumise », *op.cit.*
- 10 FRANCE INTER, « Tradwife, le retour de la femme au foyer? », *Zoom Zoom Zen*, 22 février 2024, <https://tinyurl.com/4j3jkb7h>.
- 11 «Courant de pensée selon lequel les individus sont entièrement définissables par leurs caractères dits essentiels (sexe, origine ethnique...)». Les femmes seraient ainsi par essence plus aptes à gérer le foyer et les enfants tandis que les hommes seraient par essence des pourvoyeurs de fonds. Source : Dictionnaire Le Robert.
- 12 Les réseaux sociaux permettent en effet de montrer une vision tronquée de la réalité grâce aux choix des contenus produits et au montage réalisés.
- 13 DÉBORAH, Maman mais pourquoi, « Compte Instagram » 11 Juin 2024, <https://tinyurl.com/pjys4ufc>.
- 14 Pour en savoir plus : Analyse 2024 – Pourquoi le masculinisme devrait tou-tes nous inquiéter – Soralia. <https://www.soralia.be/accueil/analyse-2024-pourquoi-les-masculinistes-devraient-nous-inquieter/>

Une jeunesse déconnectée de l'information ?

• Elise Voillot • Chargée de communication Soralia •

Selon la dernière enquête « Génération 2024 »¹ de Média Animation, réalisée auprès d'élèves du primaire et du secondaire, plus de la moitié des jeunes interrogé-e-s disent utiliser les réseaux sociaux et les conversations avec leurs proches comme source quotidienne d'information (notamment Instagram, Tik Tok et YouTube). Peut-on pour autant dire que celles et ceux qu'on appelle *Digital natives* ont un rapport moins conscient ou critique à l'information ? Déconstruisons quelques idées reçues.

Des *Digital natives*... qui n'en sont pas vraiment

L'arrivée des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dès les années 90 a suscité un mélange de craintes et d'illusions. C'est dans ce nouvel « Eldorado technologique » que sont nées celles et ceux qu'on appelle les *Digital natives*. Théorisée en 2001 par Mark Prensky, cette génération née dans un environnement numérique serait intuitivement plus à l'aise avec ces outils, contrairement aux *Digital immigrants* (autrement dit les générations précédentes) qui doivent apprivoiser ces nouvelles technologies. Cette connaissance accrue créerait chez « les jeunes » une approche différente du monde et de nouvelles compétences².

Quand on voit des parents lutter devant leurs écrans face à de très jeunes enfants qui utilisent un smartphone comme une extension de leur propre corps, le doute semble permis. Et pourtant... Comme plusieurs études l'évoquent³, le facteur générationnel ne doit pas être isolé d'autres critères. L'environnement socio-économique, la race⁴, le genre sont également des facteurs importants d'accessibilité et de connaissances des outils numériques. Il serait donc faux de croire que les jeunes représentent une masse uniforme et que le fait d'avoir accès à des technologies les rendent plus compétent-e-s que les générations précédentes. Pour le chercheur en Sciences de l'éducation Nicolas Roland : « Ces jeunes ont certes une habilité à se servir de certains outils. Mais ils ne savent pas toujours comment ils fonctionnent [...] De même, ces compétences sont parfois limitées à un seul

usage, en général récréatif [...] Donc, leurs savoirs ne s'étendent pas automatiquement à d'autres outils, logiciels, techniques ni, surtout, à d'autres usages – académique et professionnel, notamment. »⁵

Un esprit critique avant tout

La démocratisation d'outils tels que le smartphone et le développement des réseaux sociaux ont créé de nouveaux usages, notamment (mais pas uniquement) chez les jeunes.

On les dit abruti-e-s par leurs écrans, consommateurs passifs et dénué-e-s d'esprit critique... Mais est-ce vraiment le cas ?

Selon l'enquête Génération2024, si les jeunes utilisent énormément les réseaux sociaux pour s'informer, elles-ils expriment beaucoup de réserves vis-à-vis de la crédibilité de ces informations. Elles-ils ont tendance à vérifier les données évoquées, d'abord en se référant à la personne qui s'exprime puis en consultant d'autres sources sur internet ou en évoquant le sujet avec d'autres personnes. *A contrario*, elles-ils considèrent la presse écrite et la télévision (qu'elles-ils continuent de consommer grandement) comme des médias fiables, mais peu intéressants.

Comme l'explique l'auteur Julien Lecomte « Évidemment, un jeune aura plus de chance de passer du temps sur Snapchat et Tik Tok qu'une personne âgée. Mais ce temps passé sur les réseaux ne dit rien de sa capacité à analyser la qualité de l'information à laquelle il est confronté. On a tôt fait de rejeter la faute sur les pratiques des jeunes. Les réseaux, les jeux vidéo, les influenceurs vidéastes

seraient responsables d'une incapacité de la jeunesse à démêler le vrai du faux. Mais il faut se poser la question de savoir pourquoi le vrai et le faux sont difficiles à identifier en ligne. Plein d'acteurs qui ont d'autres priorités que le respect des faits et l'émancipation des citoyens inondent les espaces en ligne de contenu de piètre qualité. Il devient difficile de faire le tri. »⁶

Même constat chez les 18-34 ans qui, selon les résultats d'une enquête française s'informent plutôt bien et ont conscience de certains biais dans le traitement de l'information⁷.

Paradoxalement, ce sont plutôt les + de 65 ans qui ont tendance à relayer de fausses informations⁸. Comme l'explique Jeremy Hamer, professeur d'éducation aux médias, les *Digital natives* sont d'une nature plus méfiante face à l'information : « Leur posture de départ ne peut pas être réduite à celle d'une adhésion évidente ou systématique. Cette forme de méfiance, qui touche aussi les formats professionnels classiques, est très intéressante. »^{9, 10}

Autre élément à déconstruire, le fait que les jeunes ne sont pas intéressé-e-s par l'information. Elles-ils s'y intéressent au contraire grandement¹¹, mais avec un autre rapport à l'information que les générations précédentes, liées à des usages et à des centres d'intérêt différents. Ainsi, selon une enquête française menée auprès des 16-30 ans en 2022, celles-ceux-ci aimeraient que les médias abordent davantage les questions environnementales et les sujets sociaux¹².

Elles-ils sont également à la recherche de médias généralistes, mais avec des formats adaptés à leurs usages, qui soient rapides et clairs^{13, 14}.

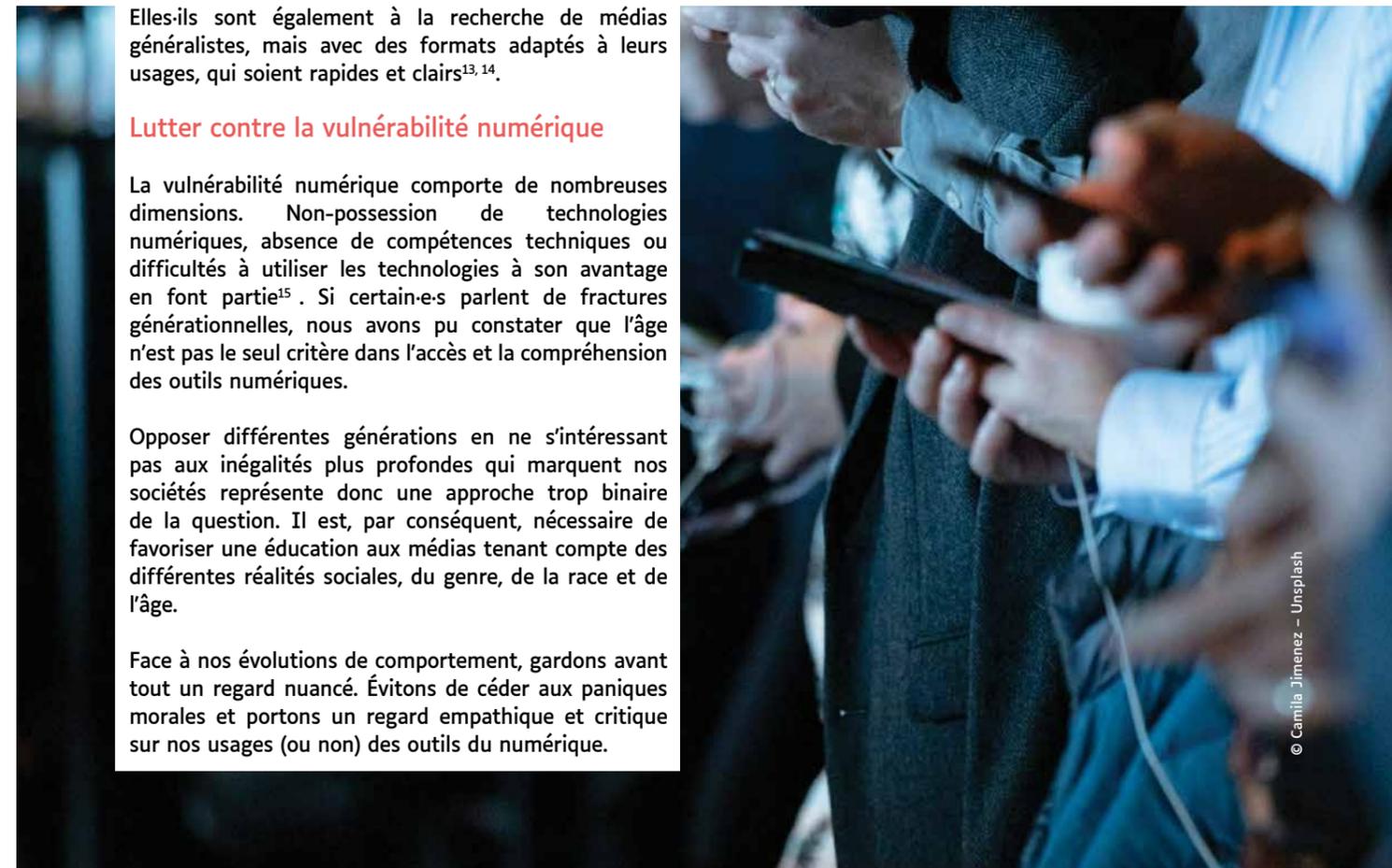
Lutter contre la vulnérabilité numérique

La vulnérabilité numérique comporte de nombreuses dimensions. Non-possession de technologies numériques, absence de compétences techniques ou difficultés à utiliser les technologies à son avantage en font partie¹⁵. Si certain-e-s parlent de fractures générationnelles, nous avons pu constater que l'âge n'est pas le seul critère dans l'accès et la compréhension des outils numériques.

Opposer différentes générations en ne s'intéressant pas aux inégalités plus profondes qui marquent nos sociétés représente donc une approche trop binaire de la question. Il est, par conséquent, nécessaire de favoriser une éducation aux médias tenant compte des différentes réalités sociales, du genre, de la race et de l'âge.

Face à nos évolutions de comportement, gardons avant tout un regard nuancé. Évitions de céder aux paniques morales et portons un regard empathique et critique sur nos usages (ou non) des outils du numérique.

- 1 HURD Simon et ORBAN DE XIVRY Anne-Claire, « #Génération2024 : les jeunes et les pratiques numériques », Étude Média Animation, 2024, <https://tinyurl.com/4dmpkc6z>.
- 2 ALLARD Laurence, « Les digital natives existent-ils ? », Ina-la revue des médias, 31/07/2015, <https://tinyurl.com/38zeknh7>.
- 3 *Idem*.
- 4 Pour rappel, la race biologique n'existe pas, il s'agit d'une construction sociale.
- 5 JEAN-CHRISTOPHE, « Les Digital Natives existent-ils vraiment ? », Le Soir NWOW, <https://tinyurl.com/585reram>.
- 6 CASAVECCHIA Thomas « Les réseaux sociaux nous rendent-ils crédules ? », Le Soir, 25/07/2023, <https://tinyurl.com/3jn797m3>.
- 7 HIENARD Sophie, « Sondage exclusif. Réseaux sociaux, télévision, presse en ligne : comment s'informent les jeunes ? », lepoint.fr, 9/10/2024, <https://tinyurl.com/bdd3d3h4>.
- 8 Ici encore, d'autres critères peuvent entrer en compte comme le genre, le niveau d'études, etc.
- 9 CASAVECCHIA Thomas « Les réseaux sociaux nous rendent-ils crédules ? », Le Soir, 25/07/2023, <https://tinyurl.com/3jn797m3>.
- 10 CASAVECCHIA Thomas, « Jérémy Hamers : "La méfiance des générations nées avec le digital vis-à-vis de l'information est une opportunité" », Le Soir, 25/07/2023, <https://tinyurl.com/59c64hxa>.
- 11 Selon une enquête réalisée auprès des jeunes Français pour le Média « The conversation », 68 % des 18-24 ans suivent l'actualité avec grand intérêt. C'est moins que chez les plus de 35 ans (80 %). Cela atteste cependant d'une forme d'intérêt pour l'information. Pour en savoir plus : <https://tinyurl.com/4x6bw8s6>.
- 12 MÉDIAS EN SCENE et SOPRA STERIA, « Le rapport des jeunes à l'information », Sopra Steria, novembre 2022, <https://tinyurl.com/Sar4pay2>.
- 13 *Idem*.
- 14 Citons notamment certaines chaînes d'informations comme Brut, Konbini ou encore Hugo Décrypte.
- 15 LAHAYE Laudine « Femmes et vulnérabilité numérique : quelles causes pour quelles conséquences ? », Étude FPS, 2022, <https://tinyurl.com/n3w5espe>.





Les Solidarités : 3 jours de festival engagé

• Marie-Laure Brassart • Responsable Sponsoring et Partnership Les Solidarités •

En août 2024, la dixième édition des Solidarités a été un véritable succès, rassemblant des milliers de personnes autour de valeurs communes telles que la solidarité, la culture et l'engagement citoyen.

Forte de sa programmation musicale et variée, mettant en avant des têtes d'affiche ainsi que des artistes émergent·e·s, l'édition 2025 aura lieu les 22, 23 et 24 août prochains.

Cette année encore, des concerts, spectacles pour enfants, activités ludiques, découverte de la culture urbaine, village des associations, débats et émissions de radio permettront de sensibiliser les participants aux enjeux sociaux et environnementaux actuels.

Tout est mis en place pour créer une ambiance conviviale et festive ainsi qu'un véritable esprit de communauté. Le festival s'est agrandi d'environ 2 hectares pour permettre une meilleure fluidité

de circulation sur le site. De plus, l'organisation met l'accent sur la durabilité, avec des initiatives écoresponsables tout au long de l'évènement.

Cette 11^e édition sera l'occasion de célébrer l'engagement du festival pour un monde plus juste et solidaire, avec l'espoir d'inspirer d'autres initiatives similaires. Les Solidarités se veulent être un festival populaire, familial, pour toutes et tous.

Parce que nous défendons inlassablement la culture et tou-te-s ses actrices-teurs, nous avons voulu créer une affiche colorée, énergique, diversifiée, surprenante, intergénérationnelle et assurément féminine avec des artistes telles que Zaho de Sagazan, Hoshi, Helena, Santa, Adé, Rori et beaucoup d'autres.

www.lessolidarites.be

Mots Cachés Militants

• Une page ludique créée par Delphine von Kaatz • Chargée de communication Soralia •

Les mots sont cachés horizontalement.

J	Z	U	U	C	B	C	E	G	A	L	I	T	É
F	S	A	N	T	É	É	C	O	L	O	G	I	E
W	S	O	C	I	A	L	I	S	M	E	O	C	H
J	D	D	I	V	E	R	S	I	T	É	I	N	R
D	K	S	Y	N	D	I	C	A	T	S	Y	Y	C
Z	Q	S	O	L	I	D	A	R	I	T	É	O	K
L	D	X	Q	E	F	É	M	I	N	I	S	M	E
N	G	F	O	L	U	T	T	E	D	P	S	T	K
R	E	D	I	S	T	R	I	B	U	T	I	O	N
M	C	D	É	M	O	C	R	A	T	I	E	N	Y
L	D	R	O	I	T	S	J	U	S	T	I	C	E
C	H	S	G	H	S	L	I	B	E	R	T	É	H
R	R	É	F	O	R	M	E	S	J	B	U	T	X
P	R	O	G	R	E	S	S	I	S	M	E	X	H

Diversité Droits

Démocratie Egalité

Féminisme Justice

Liberté Lutte

Progressisme Redistribution

Réformes Santé

Socialisme Solidarité

Syndicats Écologie

GARDER LA FLAMME

La première fois que j'ai vu Nistrine, c'était à la librairie



La seconde fois



J'ai failli ne pas la reconnaître

La fois suivante



Je l'ai côtoyée sans savoir qu'elle était là

Depuis qu'on est amies



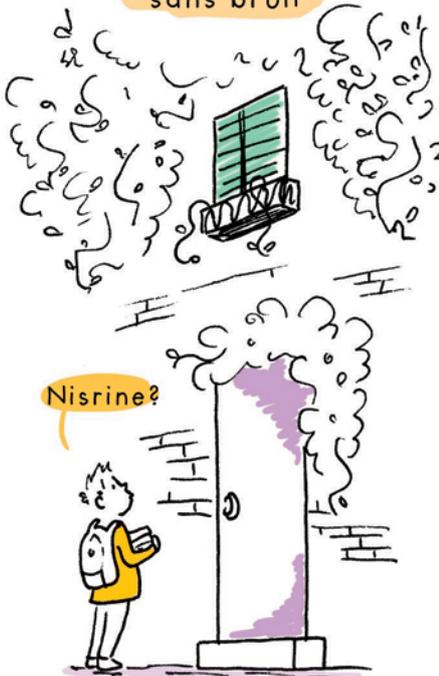
Elle m'invite parfois

Son studio est moelleux, une petite tanière



On s'y sent à l'abri, loin du fracas du monde De ses lourdes colères

Il arrive à Nistrine de disparaître sans bruit



Le poids de l'injustice la prive de son souffle, abîme ses utopies



Se doute-t-elle seulement que même dans ses silences



Sa fougue nous embrase nous inspire nous élance ?

